

Présents : Mrs BOGINI Jean-Marie, BASTANTI Denis, CLARY Edmond, Mme ROMAN Maryse, Mrs MALLET Jean-Marie, Mrs AGNELLI Jean-Louis, AGNELLI Philippe, Mme BELPOIS Valérie, Mrs FALICON Gérard, Mme GHIAZZA Christiane, Mrs MORISSET Luc, VERSTRAETE Nicolas

Pouvoirs : M. MALLET Jean-Marie à M. BASTANTI Denis
M. AGNELLI Philippe à M. BOGINI Jean-Marie
M. DE COLOMBE Bruno à Mme ROMAN Maryse

Absente excusée : Mme BAUDIN Christine

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 03 SEPTEMBRE 2015

Le compte rendu de la séance du 03 septembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

APPROBATION BAIL COMMERCIAL BOULANGERIE

Le Conseil municipal autorise la Maire à signer le bail commercial (3-6-9 années) à intervenir avec la SARL Maison Yalex.
ADOpte à l'unanimité

APPROBATION DU CAHIER DES CHARGES DES MONTAGNES PASTORALES ITALIENNES

Le conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le cahier des charges des montagnes pastorales situées en territoire italien, pour l'année 2016.

SERVICE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE – CONVENTION AVEC LES BENEFICIAIRES

Le Conseil Municipal fixe les conditions d'accès et d'exclusion au service :

a) Conditions d'accès

- Avoir plus de 65 ans ou moins de 65 ans et être titulaire de l'APA

b) Conditions d'exclusion

- 3 absences non justifiées
- Non-paiement durant un mois pour les particuliers
- Non-paiement pendant 2 mois pour les associations

La nouvelle convention à intervenir avec les bénéficiaires est approuvée et le Maire autorisé à signer ledit document.
ADOpte à l'unanimité

DECISION MODIFICATIVE

Inscription de crédits supplémentaires pour la signalétique, les Clarines et les paravalanches.
ADOpte à l'unanimité

COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

Le Conseil Municipal est informé des décisions suivantes :

Décision n°12/15 du 10 septembre 2015 : Marché de services avec la société TAS (Technologie Alpine de Sécurité) pour le projet de réparation d'exploseurs du catex de Chastellar à Isola 2000

Décision n°13/15 du 10 septembre 2015 : Marché de services avec la société TAS (Technologie Alpine de Sécurité) pour le projet de requalification des cuves des gazex secteur d'Isola 2000 (Chastellar-l'Adrech-Sespoul)

Décision n°14/15 du 30 septembre 2015 : avenant n°1 avec la SA CAN pour le confortement du dispositif paravalanches de Combe Grosse